Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de Mandat, vous autorisez l'AIAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AIAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent Mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier : AIAS, 30 rue des Creusettes - 74330 POISY
ICS : N°FR80ZZZ435361

Référence Unique de Mandat (à compléter par l'AIAS) : ....

Nom : ....

Prénom : ....

Profession : ....

Adresse : ....

....

CP : ....Ville : ....

Compte bancaire à débiter :

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

BIC – Code international d'identification de votre banque

Paiement : Récurrent répétitif ☒ **Ponctuel** ☐

Joindre un Relevé d'identité Bancaire (au format IBAN BIC)

A .... le ....

Signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne sont utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourrons donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par le délibérateur n°80-10 du 01/04/80 de la commission informatique et libertés.
L'AIAS est mandataire d'assurance immatriculé au registre de l'ORIAS sous le n°21007604 (www.orias.fr).